



Demande de nationalité française par filiation

Par **larem**, le **28/03/2010** à **16:46**

Bonjour,

je suis une algérienne j'ai 27ans et je suis marie mes parent sont divorcés
et mon père s'est remarier avec une algérienne de nationalité française née en France , mon
père a rejoint la France a pré 05ans il a acquis lui aussi la nationalité française pendant cette
période moi j'avais 21ans ma second soeure avait 19ans , la troisième avait 17ans et mon
dernier frère avais 15ans .

ma question et la suivante :

es-que moi et mes frère en pourrai demander la nationalité française par filiation